

# Pour la santé de votre personnel

Services liés à l'assurance d'indemnité  
journalière en cas de maladie et  
à l'assurance accidents



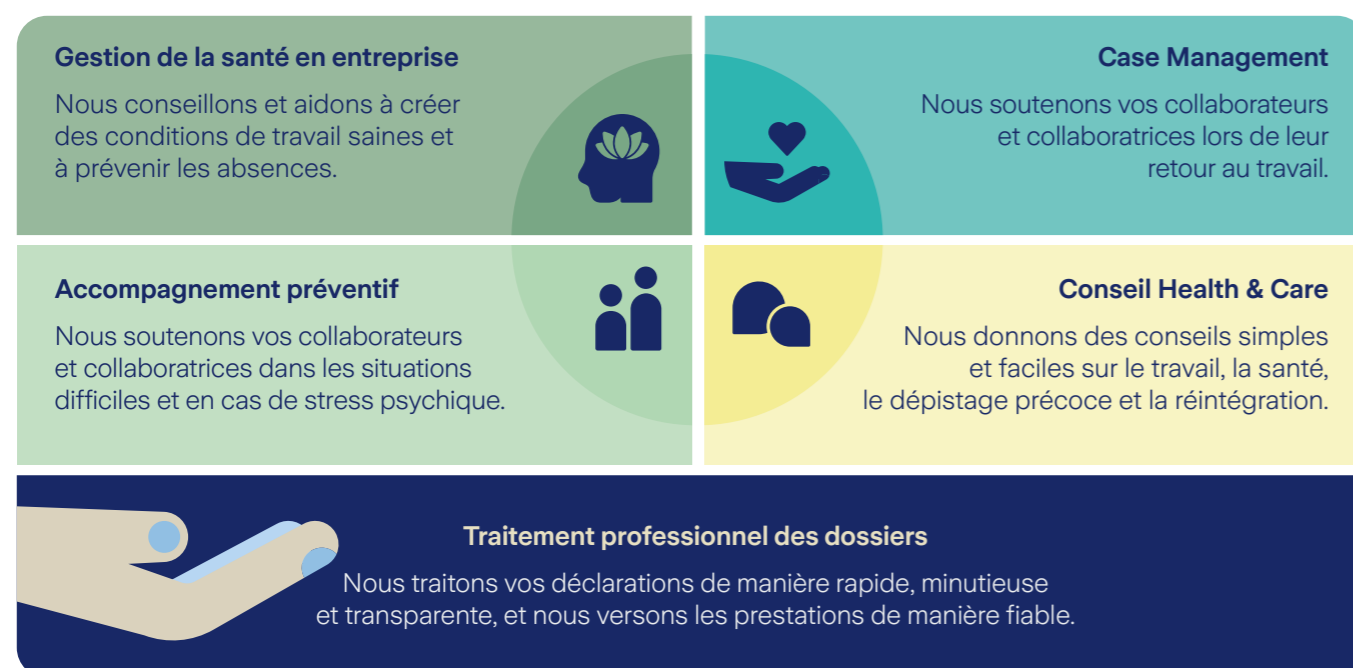
# Nous sommes là pour vous

**Les collaborateurs et collaboratrices sont le cœur d'une entreprise. Prendre soin d'eux est donc une tâche essentielle. Nous vous aidons dans cette démarche.**

Nous assurons vos paiements de salaires et vous proposons des services complémentaires. Ces services font partie intégrante de votre police chez Zurich et n'entraînent pas de frais supplémentaires.

Nous soutenons les collaborateurs et collaboratrices lors de leur retour au travail et nous vous conseillons sur la manière de promouvoir la santé de vos collaborateurs et collaboratrices à long terme. Vous créez ainsi des conditions de travail attractives.

En tant que partenaire d'assurance fiable, nous sommes là pour vous – avec 150 ans d'expérience en matière d'accident et de maladie.



**Conseil en droit du travail:** en collaboration avec notre partenaire Orion Assurance de Protection Juridique SA

# Traitement professionnel des dossiers

**Dans le cadre de notre collaboration, nous traitons vos déclarations concernant les collaborateurs et collaboratrices malades ou accidentés de manière rapide et fiable.**

Nous traitons chaque déclaration avec le plus grand soin et sommes à votre disposition pour toute question ou assistance. Nous communiquons de manière ouverte et transparente, de sorte que vous soyez toujours informé de l'état

actuel de vos déclarations. Notre équipe interne d'experts médicaux conseille les équipes régionales de service à la clientèle lors de l'examen de l'obligation de verser des prestations. Si nécessaire, nous pouvons faire contrôler une incapacité de travail prolongée par un médecin spécialiste externe neutre. Nous vous offrons ainsi, entre autres, la sécurité que les prestations sont légalement correctes et que les traitements sont médicalement indiqués.

## Voici comment nous procédons



### Réception de la déclaration

Notre service à la clientèle reçoit votre déclaration et organise les prochaines étapes. Les demandes simples peuvent généralement être résolues directement lors de la déclaration du cas, **rapidement et simplement.**

### Prise de contact par téléphone

En règle générale, nos équipes régionales prennent contact par téléphone avec la personne accidentée ou malade. Nous pouvons ainsi procéder à une évaluation rapide, offrir le meilleur soutien possible en cas d'incapacité de travail avérée et verser immédiatement les indemnités journalières.

### Accompagnement et soutien

En cas d'incapacité de travail de longue durée, nous accompagnons et soutenons la personne malade. Nos équipes régionales sont à vos côtés, aux côtés de vos collaborateurs et collaboratrices afin de coordonner leurs actions avec des spécialistes ou l'assurance invalidité, ceci afin de vous soulager de cette responsabilité

# Nos services



## Gestion de la santé en entreprise

Nous vous accompagnons pas à pas dans la mise en place ou le développement de la gestion de la santé au sein de votre entreprise – de l'évaluation à la mise en œuvre en passant par la planification. Vous soutenez ainsi de manière optimale les performances de vos collaborateurs et collaboratrices.

Découvrez les nombreuses possibilités de promotion de la santé et sensibilisez votre

équipe à des thèmes tels que la santé mentale, la résilience ou la gestion de la santé. Pour garantir la santé de tous les collaborateurs et collaboratrices à long terme, il est en outre essentiel de gérer efficacement les absences. Grâce à une gestion systématique des absences, vous pouvez identifier à temps les tendances et les défis. Dans ce domaine, nous vous offrons un soutien complet par le biais de formations, d'ateliers et de conseils pratiques.



## Accompagnement préventif

Des problèmes au travail ou dans la vie privée peuvent avoir un impact sur la santé de vos collaborateurs et collaboratrices. Plus tôt vous reconnaîtrez les signes de stress psychique et agirez, plus vous aurez de chances de maintenir vos collaborateurs et collaboratrices en bonne santé.

Nous aidons très tôt les personnes concernées à gérer de manière autonome les situations de vie difficiles.

Nous vous conseillons, vous et vos collaborateurs et collaboratrices, afin d'identifier et mettre en œuvre des stratégies axées sur la recherche de solutions. De cette manière, nous pouvons prévenir ensemble ou du moins atténuer, les problématiques et renforcer également la résilience de la personne concernée.



## Case Management

Les absences prolongées pour cause de maladie ou d'accident constituent un défi pour toutes les personnes concernées. Notre Case Management vous soutient personnellement, vous et vos collaborateurs et collaboratrices, sur site, afin d'organiser le retour au travail de la manière la plus harmonieuse possible.

Pour ce faire, nous concevons des plans de réintégration individuels, qui tiennent compte des exigences de votre entreprise et de l'état de santé de vos collaborateurs et collaboratrices. Pour une réintégration réussie, nous coordonnons les prestataires médicaux, l'assurance invalidité ou les autorités et nous mettons en relation avec des partenaires et des organismes spécialisés.



## Conseil Health & Care

En tant que cadre dirigeant ou spécialiste RH, vous êtes particulièrement proche de vos collaborateurs et collaboratrices et souhaitez les soutenir au mieux. Mais même la plus grande prudence ne peut garantir que tout se passe toujours comme prévu. Nos experts sont vos contacts directs pour les questions sur les thèmes de la prévention, de la santé et du retour au travail – et ce, en toute simplicité.

Convenez tout simplement de votre rendez-vous conseil en ligne. Lors de l'entretien, nous clarifions la situation et vous présentons les possibilités et les offres de soutien. Nos conseils vous apportent de la sécurité et vous aident à planifier les prochaines étapes.

## Conseils en droit du travail

Les absences prolongées des collaborateurs et collaboratrices et des thèmes tels que les délais de protection, les heures supplémentaires ou les adaptations du taux de travail en lien avec le temps partiel peuvent soulever des questions relevant du droit du travail. Les juristes d'Orion vous

conseillent et vous soutiennent gratuitement dans le cadre de votre assurance indemnité journalière maladie ou de votre assurance-accidents.





# La prévention paie

Des études montrent que, pour la moitié des absences, les facteurs liés à l'entreprise jouent un rôle important. Il vaut donc la peine de mettre en place des conditions-cadres favorables à la santé: vous disposez ainsi d'un levier efficace pour réduire sensiblement les absences.

En effet, les absences coûtent bien plus que les primes d'assurance: elles causent des pertes de qualité, des retards et mettent en péril la satisfaction de vos clients. Cela peut peser sur vos collaborateurs, puisqu'ils sont soumis à une pression supplémentaire.

## En savoir plus

Vous trouverez d'autres informations utiles comme notre **calculateur du coût des absences** ou l'accès au **portail de déclaration des cas de maladie** ou d'accident (via SunetPlus ou via la déclaration en ligne de Zurich) sur:

[www.zurich.ch/declarer-sinistre](http://www.zurich.ch/declarer-sinistre)



**Zurich Compagnie d'Assurances SA**  
Case postale, 8085 Zurich  
Téléphone 0800 80 80 80, [www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)

